

## LA FOA

(Société des Courses Hippiques de La Foa)

Samedi 09 juin 2018

Commissaires de courses : Cindy COLOMINA – Audrey ROY –  
Éric GUILLERMET – Didier LATOUIPIE

P26PRIX RENE BACINO

1 400m

500 000 (250 000, 115 000, 70 000, 40 000, 25 000)

Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en NC.

Poids : 56 kg.

1– **LAGO DE BROADWAY**, f, b, 2 ans, par Rule By Sea (AUS) et Praline Enjoy (Prattler (NZ), 54.5 kg, P. Colomina (J. Magniez), P. Colomina (n° corde 3)

2– **MAYA CLANG**, f, bf, 2 ans, par Magical Bid (AUS) et Maya Magic (AUS) (Clang (AUS), 54.5 kg, C. Kaouma (A. Roy) C. Kaouma (n° corde 5)

3– **HAWAIKI**, f, bf, 2 ans, par Magical Bid (AUS) et Mareva du Luz (Prattler (NZ), 54.5 kg, P. Colomina (J. Péraldi), P. Colomina (n° corde 7)

4– **RAFALE D'ETE**, f, bf, 2 ans, par Magical Bid (AUS) et Spectalande (NZ) (Spectacularphantom (USA), 54.5 kg, D. Rolly (D. Ashby), P. Colomina (n° corde 10)

5– **MISS GOLDEN WAY**, f, b, 2 ans, par Aetherius (NZ) et Miss Lunar Verse (NZ) (Black Minnaloushe (USA), 54.5 kg, F. Weiss (A. Di Palma) F. Weiss (n° corde 12)

6– **SHADOW SPUR**, h, bf, 2 ans, par Jet (AUS) et Shadow (AUS) (Shadow Creek (NZ), 56 kg, S. Colomina (D. Tootell), Y. Colomina (n° corde 9)

7– **PRATTRIVER**, h, al, 2 ans, par Riviéra et Norkadana (Prattler (NZ), 56 kg, R. Devillers (A. Oogur), R. Devillers (n° corde 6)

8– **JACQUES DU CAP**, h, al, 2 ans, par Arnaqueur (USA) et Elleninsky (AUS) (Stravinsky (USA), 56 kg, J. Dolbeau/Mme C. Dolbeau (G. Beaunez), Mme C. Dolbeau (n° corde 2)

9– **GIRL BY JET**, f, b, 2 ans, par Jet (AUS) et Nueva (Prattler (NZ), 54.5 kg, Y. Ollivier/Mme E. Gypas (K. Kalidas), Y. Ollivier (n° corde 11)

10– **ELEGANT OF AMICK**, h, al, 2 ans, par Arnaqueur (USA) et Lady Diva (Philanthrop), 56 kg, B. Gossuin (K. Teetan), F. Gossuin (n° corde 1)

11– **FRISCA** f, al, 2 ans, par Sir Kris et Janalane de Nobo (Tristram Lane (NZ), 54.5 kg, Mme L. Gossuin/M. Persan (P. Horil) Mme L. Gossuin (n° corde 8)

NP–**TWEET** f, bfm, 2 ans, par Magical Bid (AUS) et Absolutely Me (AUS) (Zariz (AUS), 54.5 kg, Mme S. De Rios/Mme E. Bouffaré (X. Carstens) N. De Rios (n° corde 4)

11 partants – 12 inscrits – 1 non partant – total des entrées : 112500 F Cfp

Longueurs : 1L, (1/2L), nez, 1L, 2L, nez, 2.5L, loin, loin, loin.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> E. Babin, 2<sup>ème</sup> C. Kaouma, 3<sup>ème</sup> P. Colonna/S. Haapuea, 4<sup>ème</sup> D. Rolly, 5<sup>ème</sup> O. Chantreau/M. Weiss  
Temps total : 1'27"42 – réduction kilométrique : 1'02"44

A la demande de l'entraîneur Nicolas DE RIOS, les commissaires ont autorisé la pouliche TWEET à bénéficier d'une aide pour rentrer dans la stalle de départ.

A la demande de l'entraîneur Fabrice GOSSOIN, les commissaires ont autorisé le poulain ELEGANT OF AMIK à bénéficier d'une aide pour rentrer dans la stalle de départ.

A la demande de l'entraîneur Lynda GOSSOIN et avec attestation des juges au départ, les commissaires ont autorisé la pouliche FRISCA à rentrer en dernier à sa corde.

A la demande de l'entraîneur Franck WEISS et avec attestation des juges au départ, les commissaires ont autorisé la pouliche MISS GOLDEN WAY à bénéficier d'une aide pour rentrer dans la stalle de départ.

A l'issue de la course, les commissaires après avoir entendu l'entraîneur Nicolas DE RIOS en ses explications, lui ont indiqué que la pouliche TWEET sera interdite de courir lors des 2 prochaines réunions (2<sup>ème</sup> fois), suite à son refus de rentrer dans sa stalle de départ. En outre, ils ont sanctionné l'entraîneur d'une amende de 8 000 CFP.

La pouliche MISS GOLDEN WAY montrant des signes d'impatience dans sa stalle de départ notamment dû à l'attente provoquée par les autres poulains ne voulant pas rentrer dans leurs stalles, les juges au départ et les commissaires ont demandé l'intervention du vétérinaire de service afin de déterminer si le cheval pouvait prendre part à la course.

Les commissaires ont sanctionné le jockey Ashik OOGUR par une amende de 10 000 Cfp (7 coups - 2<sup>ème</sup> infraction) pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache.

Agissant d'office, les commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'extérieur du poulain PRATTRIVER (Ashik OOGUR), arrivé 2<sup>ème</sup> à environ 200 mètres du poteau d'arrivée et ses conséquences sur la progression et la performance du poulain SHADOW SPUR (David TOOTELL) arrivée 7<sup>ème</sup> et la pouliche MISS GOLDEN WAY (Antony DI PALMA) arrivé 6<sup>ème</sup>. En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Antony DIPALMA (MISS GOLDEN WAY) arrivée 6<sup>ème</sup>, se plaignant d'avoir été gêné à environ 200 mètres du poteau d'arrivée, par le poulain SHADOW SPUR, non classé. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Ashik OOGUR, David TOOTELL et Antony DI PALMA, les commissaires ont considéré que la gêne du cheval PRATTRIVER résultait d'un comportement dangereux du jockey Ashik OOGUR. En conséquence, ils ont rétrogradé le cheval PRATTRIVER de la 2<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place pour avoir empêché la pouliche MISS GOLDEN WAY et le poulain SHADOW SPUR d'obtenir une

allocation. Pour ce motif, les Commissaires ont sanctionné le comportement fautif du jockey Ashik OOGUR par une interdiction de monter pour une durée d'une réunion.

Agissant d'office, les commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'extérieur de la pouliche MAYA CLANG (Alvinio ROY), arrivé 3ème à environ 150 mètres du poteau d'arrivée et ses conséquences sur la progression et la performance de la pouliche RAFALE D'ETE (Devin ASHBY), arrivée 4ème. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Alvinio ROY et Devin ASHBY, les commissaires ont considéré que la gêne de la pouliche MAYA CLANG résultait d'un comportement dangereux du jockey Roy ALVINIO. En conséquence, ils ont maintenu le résultat de la course considérant que cet incident n'avait pas empêché la pouliche RAFALE D'ETE de devancer la pouliche MAYA CLANG lors du passage du poteau d'arrivée, malgré la gêne constatée. Toutefois, les commissaires ont sanctionné le jockey Alvinio ROY d'une amende de 25 000 F.CFP.

**P27 PRIX PAUL DRAGHICEVIZ GENTLEMEN RIDERS 1 400m**

**ANNULEE PAR LES COMMISSAIRES DE COURSES**

**P28 PRIX ROBERT CHALANDON H. DIVISE 2 EPREUVE 1 400m**

400 000 (200 000, 100 000, 60 000, 40 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus, nés et élevés en NC.

Poids : Handicap réf + 30.

1- **CAPTAIN WHISPER**, f, bf, 5 ans, par Arnaqueur (USA) et Nautilus Whisper (AUS) (Nedimy (IRE), 56.5 kg, C. Devillers (G. Beaunez), C. Devillers (n° corde 2)

2- **DUBAI DU NORD**, h, gf, 4 ans, par Mister Kaapstad (NZ) et Anky (NZ) (Heroicity (AUS), 53.5 kg, C. Devillers/Mme K. Marlier/Mme N. Marlier (D. Ashby), C. Devillers (n° corde 5)

3- **SYMPHONIE DE TREVE**, f, b, 4 ans, par Aetherius (NZ) et Lianeflor des Lacs (Tristram Lane (NZ), 52 kg, S. Nasser/JY. Unger (P. Horil), S. Nasser (n° corde 3)

4- **SPIRIT OF KADAN**, f, bf, 7 ans, par Aetherius (NZ) et Cora Kadan (AUS) (Centro (NZ), 56 kg (56.5 kg), Mme M. Lamouric/Mme K. Marlier (R. Ramos Serrano), Mme M. Lamouric (n° corde 6)

5- **MAGENTA**, h, b, 4 ans, par Jazzbah (AUS) et Elleninsky (AUS) (Stravinsky (USA), 55 kg, J. Dolbeau/Mme C. Dolbeau (D. Tootell), Mme C. Dolbeau (n° corde 4)

6- **IMPATIENT OF AMICK**, h, b, 4 ans, par Arnaqueur (USA) et Goodgie (Dapper Man), 55 kg, B. Gossuin/F. Gossuin/Mme C. Gossuin (K. Teetan), F. Gossuin (n° corde 7)

7- **WITCHY BELLE**, f, bf, 6 ans, par White House (AUS) et Witchy Poo (AUS) (Clang (AUS), 55.5 kg, C. Creugnet (C. Luttrell), C. Creugnet (n° corde 1)

7 partants -

Longueurs : 2.5L, nez, 1/2L, 1L, 1/2L, tête.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> J.C. Devillers, 2<sup>ème</sup> E.A. Mustapha, 3<sup>ème</sup> SCA Domaine de Saraméa, 4<sup>ème</sup> F. Persan

Temps total : 1'24"55 – réduction kilométrique : 1'00"39

Les commissaires, après avoir entendu le jockey Devin ASHBY en ses explications l'ont sanctionné par une amende de 2000 Cfp pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré.

Les commissaires ont sanctionné le jockey Koyal TEETAN par une amende de 10 000 Cfp (6 coups - 2<sup>ème</sup> infraction) pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache.

**P29 PRIX DES VIEILLES CALOTTES H. D. 1 EPREUVE 1 400m**

600 000 (300 000, 150 000, 90 000, 60 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus, nés et élevés en NC.

Poids : Handicap réf + 30.

1- **BOUNTY STAR**, h, al, 6 ans, par Sir Kris et Mysterys (Hanalei Bay (AUS), 59 kg, /F. Persan/Mme V. Adam de Villiers (P. Horil), Mme V. Adam De Villiers (n° corde 4)

2- **CRYSTAL HILL**, h, b, 5 ans, par Aetherius (NZ) et Crestal (NZ) (Crested Wave (USA), 56 kg, J. R. Marinacce/Mme C. Thevenot (D. Ashby), J.R. Marinacce (n° corde 6)

3- **EMILIE JOLIE**, f, b, 5 ans, par Aetherius (NZ) et Petite Cora (Maroof (USA), 59 kg, N. Boufeneche (R. Hacque), N. Boufeneche (n° corde 7)

4- **CROUMA DU CAP**, h, bf, 5 ans, par Jazzbah (AUS) et Miss Ishii (AUS) (Vettori (IRE), 53.5 kg, J. Dolbeau (G. Beaunez), Mme C. Dolbeau (n° corde 5)

5- **DUNAMIS DE LA NOBO**, m, bf, 5 ans, par Rule By Sea (AUS) et Basiliika (Basilious (AUS), 53 kg, G. Léonard/Mme V. Léonard (A. Di Palma), Mme V. Leonard (n° corde 1)

6- **FLYING LAGO**, h, b, 4 ans, par Rule By Sea (AUS) et Princess Norma (AUS) (Iglesia (AUS), 53.5 kg, C. Creugnet/C. Creugnet (C. Luttrell), C. Creugnet (n° corde 2)

7- **TRISTRAM HILL**, f, bf, 5 ans, par Aetherius (NZ) et Malukar (NZ) (Viking Ruler (AUS), 55.5 kg, J. R. Marinacce (X. Carstens), J.R. Marinacce (n° corde 3)

7 partants – 16 Engagés – 1 forfaits – 1 non partants -- total des entrées : 146 900 F Cfp

Longueurs : encol, 2L, 1.5L, encol, 4L, 1/2L.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> V. Adam De Villiers, 2<sup>ème</sup> J.R. Marinacce, 3<sup>ème</sup> C. Ohlen, 4<sup>ème</sup> J. Dolbeau

Temps total : 1'23"30 – réduction kilométrique : 59"05

**P30 PRIX CHARLES & ALPHONSE DE RIOS** 1 000m

500 000 (250 000, 115 000, 70 000, 40 000, 25 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et plus.  
Poids : 3 ans 57.5 kg, 4 ans et plus 58 kg. Les chevaux nés et élevés recevront 3 kg.

1– **CHINA TOWN (AUS)**, f, b, 5 ans, par I Am Invincible (AUS) et China Doll (AUS) (Dr Fong (USA), 56.5 kg, Mme M. Lamouric/J.P. Laumet (R. Ramos Seranno), Mme M. Lamouric (n° corde 1)

2– **KISS IN THE DARK (AUS)**, f, bf, 6 ans, par Dane Shadow (AUS) et Parisian Kiss (AUS) (Thunder Gulch (USA), 56.5 kg, C. Creugnet/Mme S. Viratelle (J. Magniez), C. Creugnet (n° corde 6)

3– **SPRUNG DANCING (AUS)** f, 4 ans, par Freeze (AUS) et Sprung (AUS), 56.5 kg, C. Creugnet (C. Luttrell), C. Creugnet (n° corde 2)

4– **LILLOOET (AUS)**, f, bf, 6 ans, par Natural Destiny (AUS) et In San Diego (AUS) 56.5 kg, K. Creugnet (X. Carstens), K. Creugnet (n° corde 4)

5– **CEREMONIES (AUS)**, f, bf, 3 ans, par Smart Missile (AUS) et Bianca (NZ) (Painted Black), 56 kg, J.R. Marinacce (D. Ashby), J.R. Marinacce (n° corde 7)

6– **HAPPINESS DAY (AUS)** f, 4 ans, par Congrats (USA) et Alert Princess (AUS) (Keeper AUS), 56.5 kg, P. Pasquier/Mme C. Greppo (L. Africa), P. Greppo (n° corde 8)

7– **ME AND YOU (NZ)**, f, bf, 5 ans, par Road To Rock (AUS) et Sabbia Bay (NZ) (J.O.Dahlia (USA), 56.5 kg, P. Colomina/Mme M.N. Colomina (J. Péraldi), P. Colomina (n° corde 5)

8– **DARK WAVE** f, bb, 4 ans, par Riviéra et Tonic Wave (Surfers), 53.5 kg, R. Devillers (A. Oogur), R. Devillers (n° corde 3)

8 partants – 9 Engagés – 1 non partant - total des entrées : 83 750 F Cfp

Longueurs : 3L, 1/2L, 1.5L, 4L, 6L, loin.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup>. non distribuée, 2<sup>ème</sup> non distribuée, 3<sup>ème</sup> non distribuée, 4<sup>ème</sup> non distribuée

Temps total : 56"31 – réduction kilométrique :

A la demande de l'entraîneur Jean Ronald MARINACCE et attestation des juges au départ, les commissaires ont autorisé la pouliche CEREMONIES à entrer en dernier à sa corde.

**P31 GRAND PRIX PROVINCE SUD 3 ANS « C1 » 1 600m**

2 000 000 (1 000 000, 440 000, 260 000, 140 000, 80 000, 45 000, 35 000)

Pour tous poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en NC.

Poids : 57 kg.

1– **INDOMPTABLE DU CAP**, f, b, 3 ans, par Arnaqueur (USA) et Incomparable (NZ) (Pentire (GB), 55.5 kg, J. Dolbeau/Mme C. Dolbeau (G. Beaunez), Mme C. Dolbeau (n° corde 7)

2– **MOANA DE TAMOA**, m, b, 3 ans, par Magical Bid (AUS) et O'Reilly's Jewel (NZ) (O'Reilly (NZ), 57 kg, P. Greppo (L. Africa), P. Greppo (n° corde 10)

3– **BANGOU DU LUZ**, m, al, 3 ans, par Arnaqueur (USA) et Sunlight du Luz (Casino Light), 57 kg, Mme M. Lamouric, (R. Ramos Seranno), Mme M. Lamouric (n° corde 6)

4– **MAGIC STAR**, m, bf, 3 ans, par Magical Bid (AUS) et Witchy Poo (Clang (AUS), 57 kg, C. Creugnet (C. Luttrell), C. Creugnet (n° corde 4)

5– **DAN KEN**, h, g, 3 ans, par Magical Bid (AUS) et Ken Morgan (Kenfair (NZ), 57 kg, P. Colomina/S. Haapuea/F. Hermant (J. Magniez), P. Colomina (n° corde 1)

6– **TEMANA DE TAMOA**, m, b, 3 ans, par Aetherius (NZ) et Red Tiara (NZ), (Woodborough (USA), 57 kg, R. Greppo (A. Di Palma), P. Greppo (n° corde 11)

7– **LUCE HILL**, f, al, 3 ans, par Any Suggestion (AUS) et Smiling Choice (NZ) (Snitzel), 55.5 kg, J.R. Marinacce, (D. Ashby), J.R. Marinacce (n° corde 12)

8– **BAYLANDO DE NHE**, h, b, 3 ans, par Arnaqueur (USA) et Keepsafe (NZ) (Keeper (AUS), 57 kg, Mme S. De Rios/C. Deplanque (X. Carstens), N. De Rios (n° corde 8)

9– **SPALATO**, h, bf, 3 ans, par Arnaqueur (USA) et Tama Rose (AUS) (Taimazov (ARG), 57 kg, S. Colomina (D. Tootell), Y. Colomina (n° corde 3)

10– **EL MESSI**, m, bb, 3 ans, par Aetherius (NZ) et Petite Cora (Maroof (USA), 57 kg, S. Nasser/A. Pinsat, (P. Horil), S. Nasser (n° corde 2)

11– **MUNeca DU CHOROU**, f, np, 3 ans, par Magical Bid (AUS) et Cadix du Cap (Jazzbah (AUS), 55.5 kg, C. Roy (K. Teetan), I. El Arbi (n° corde 9)

12– **FOREVER NOZE**, h, b, 3 ans, par Rule By Sea (AUS) et She Noze (NZ) (Electric Zone (USA), 57 kg, Mme L. Gossuin (R. Hacque), Mme L. Gossuin (n° corde 5)

12 partants – 12 Engagés - total des entrées : 420 000F Cfp

Longueurs : 1/2L, 1.5L, 1.5L, 2.5L, 2.5L, 1/2L, 1/2L, 1.5L, 4.5L, loin, loin.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> C. Dolbeau, 2<sup>ème</sup> R. Greppo/G. Beaujeu, 3<sup>ème</sup> M. Lamouric, 4<sup>ème</sup> C. Creugnet, 5<sup>ème</sup> M. El Atoui, 6<sup>ème</sup> R. Greppo, 7<sup>ème</sup> J.R. Marinacce  
Temps total : 1'37"77 – réduction kilométrique : 1'01"10

A la demande de l'entraîneur Jean Ronald MARINACCE et attestation des juges au départ, les commissaires ont autorisé la pouliche LUCE HILL à être décordée.

A la demande de l'entraîneur Lynda GOSSOIN, les commissaires ont autorisé le cheval FOREVER NOZE à être tenu en main dans sa stalle.

Les commissaires ont sanctionné le jockey Lucian AFRICA par une amende de 5 000 Cfp (8 coups - 1<sup>ère</sup> infraction) pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache.

**P32 PRIX DES FRERES GUILLERMET « C3 » 1 600m**

1 000 000 (500 000, 230 000, 140 000, 80 000, 50 000)

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et plus.  
Poids : Les chevaux ayant une VH = ou > à 37 porteront 59 kg, une VH = ou > à 34 porteront 57 kg, une VH = ou > à 31 porteront 55 kg, et ceux ayant une VH < à 31 porteront 53 kg. Les chevaux importés porteront 1.5 kg.

1– **LADY EFFORT (AUS)**, bf, b, 5 ans, par Domesday (AUS) et Ashtareth (AUS) (Ashkalani (IRE), 53 kg, C. Creugnet/C. Creugnet (C. Luttrell), C. Creugnet (n° corde 9)

2– **STEAL A DIAMOND (AUS)**, f, al, 5 ans, par Time Thief (AUS) et Precious Find (AUS) (Tale Of The Cat (AUS), 53 kg. C. Creugnet (X. Carstens), K. Creugnet (n° corde 6)

3– **WILD WINGS (NZ)**, f, b, 6 ans, par Alamosa (NZ) et St Jessie (AUS) (Jetball (AUS) 53 kg, J. Dolbeau/Mme N. Dolbeau (G. Beaunez), Mme C. Dolbeau (n° corde 8)

4– **PRECOCIOUS (AUS)**, f, 5 ans, par Big Brown (USA) et Military Blonde (AUS) (General Nedyne), 53 kg (53.5 kg), S. Colomina/J.P. Aifa/Mme A. Grimault (D. Tootell), Y. Colomina (n° corde 4)

5– **SWEET'AS**, h, g, 7 ans, par Magical Bid (AUS) et Belle Captive (NZ) (Kaaptive Edition (NZ), 59 kg, Sca Domaine Sarramea (A. Di Palma), C. Brinon (n° corde 10)

6– **REIA DE TAMOA**, h, bf, 8 ans, par Basilius (AUS) et Anna Princess (NZ) (Prince Of Praise (NZ), 57 kg, R. Greppo (P. Horil), P. Greppo (n° corde 3)

7– **HOLLYWOOD BARBIE (AUS)**, f, b, 6 ans, par Not A Single Doubt (AUS) et Château Marmont (NZ) (Zabeel (NZ), 53 kg, P. Pasquier (L. Africa) P. Greppo (n° corde 7)

8– **GOLD TIARA (NZ)**, f, b, 5 ans, par Darci Brahma (NZ) et Aztec Queen (NZ), 53 kg (54.5 kg), N. Boufeneche (R. Hacque), N. Boufeneche (n° corde 2)

9– **ROSEY JOAN (AUS)**, f, b, 7 ans, par Monashee Mountain (AUS) et Fuhmilion (AUS) (Langfuhr (AUS) 55 kg (56.5 kg), J. F. Marinacce (R. Ramos Seranno), J.F. Marinacce (n° corde 5)

10– **NOBLE STAR (AUS)**, f, al, 8 ans, par Hold That Tiger (USA) et Prized Star (NZ) (Prized (USA), 55 kg, C. Creugnet (J. Magneze) C. Creugnet (n° corde 1)

11– **MIDNIGHT HOUR (NZ)**, f, b, 6 ans, par Sakhee's Secret (GB) et Zaabi (NZ) (Zabeel), 53 kg, N. Boufeneche (K. Kalidas), N. Boufeneche (n° corde 11)

11 partants –11 Engagés -- total des entrées : 220 000 F Cfp  
Longueurs : 3/4L, 1/2L, 3L, 3/4L, 1/2L, 1L, 1/4L, tête, 3.5L, nez, 5.5L.

Primes aux éleveurs : 1<sup>er</sup> non distribuée, 2<sup>ème</sup> non distribuée, 3<sup>ème</sup> non distribuée, 4<sup>ème</sup> non distribuée, 5<sup>ème</sup> SCA Domaine de Sarramea

Temps total : 1'36"17– réduction kilométrique : 1'00"11

Agissant d'office, les commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment les causes et les conséquences de la gêne dont a été victime le hongre REIA DE TAMOA (Pravesh HORIL), arrivé 6ème. En outre les commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Pravesh HORIL (REIA DE TAMOA), arrivé 6ème se plaignant d'avoir été gêné à l'entrée du dernier virage par la jument LADY EFFORT (AUS) (Craig LUTTRELL), arrivée 1ère. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Craig LUTTRELL et Pravesh HORIL, les commissaires ont considéré que la gêne de la jument LADY EFFORT (AUS) résultait d'un comportement non dangereux du jockey Craig LUTTRELL. En conséquence, ils ont maintenu le résultat de la course considérant que cet incident n'avait pas empêché le hongre REIA DE TAMOA de devancer la jument LADY EFFORT (AUS) lors du passage du poteau d'arrivée, malgré la gêne constatée.